

Ville

Active & Sportive

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CÉRÉMONIE NATIONALE
MILLÉSIME 2022

LIMOGES 25 AOUT 2022



Ville Active & Sportive

Créé en 2017, par ses co-fondateurs l'Association Nationale des Élus aux Sports (ANDES) et l'Union Sport et Cycle (USC), le label Ville Active et Sportive valorise et récompense les initiatives et les politiques des communes en faveur de l'activité physique et sportive pour toutes et tous tout au long de la vie.



Les communes candidatent chaque année pour obtenir le label décerné pour trois ans, et renouvelable.

Elles sont récompensées par 1, 2, 3 ou 4 lauriers en fonction de la motivation, la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes.

Les dossiers de candidatures sont étudiés par un jury d'experts, anciens élus de collectivités territoriales, experts du monde économique du monde sportif, associations et fédérations sportives nationales.

La démarche est volontariste et gratuite pour les communes.

Pour candidater, renseignements par mail à contact@ville-active-et-sportive.com

Une cérémonie haute en couleurs



Les villes 4 lauriers Crédit Photo Lydia DESCLOUX

Plus de 450 personnes (élus, directeurs de service des sports, personnalités) étaient présentes, ce jeudi 25 août à l'Opéra Théâtre de Limoges pour suivre la cérémonie de la remise des labels « ville active et sportive » - Millésime 2022, en présence de Patrick APPÉRÉ, président du Conseil National des Villes Actives et Sportives et président de l'Association Nationale des Élus aux Sports (ANDES), maire adjoint en charge des Sports de Brest, d'Éric DALIGAULT, vice-président de l'Union Sport & Cycle, et Roger Emile LOMBERTIE, maire de Limoges.

Cette année, ce sont 288 communes candidates qui ont été récompensées lors de cette cérémonie, réparties de la sorte : 68 nouvelles communes qui s'engagent désormais dans notre réseau, et 220 communes qui renouvellent leur label pour 3 ans. Des communes rurales ou urbaines, de 672 habitants aux métropoles, de France métropolitaine ou d'Outre-mer, toutes sont des communes qui ont à cœur la pratique d'une activité physique et sportive pour leurs administrés. Ce sont ainsi plus de 200 communes qui étaient représentées lors de cette cérémonie pour recevoir le précieux diplôme et la plaque d'entrée de ville.

Le label, un gage de qualité pour les communes !

Le label Ville Active et Sportive apporte une reconnaissance à l'engagement volontariste et au travail des élus au Sport, des équipes sur le terrain, des actions des associations sportives, mais c'est aussi un véritable outil pour définir la politique sportive d'une collectivité.



Patrick APPÉRIÉ

Président du Label
et de l'ANDES

« La France possède plus de 331 000 lieux de pratiques sportives recensés dont 80 % appartiennent au bloc communal. Les communes tiennent à cœur le développement des activités physiques, ludiques et sportives, comme un enjeu sociétal pour toutes et tous leurs administrés, tout au long de leur vie et aussi, comme un facteur d'attractivité, d'animation de leurs territoires. C'est pourquoi, notre label valorise les initiatives des communes .

L'ANDES est membre fondateur du Label Ville Active & Sport et assure également la présidence du Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS). Elle soutient naturellement cet outil de valorisation et de reconnaissance des initiatives locales, des politiques sportives locales ambitieuses qui investissent le champ des activités physiques et sportives comme un facteur d'attractivité, d'animation et de développement de leur territoire.



Pascale GOZZI

Présidente
de l'Union & Cycle

« Le développement du sport dans les territoires doit se poursuivre. L'UNION Sport & Cycle s'engage pour renforcer les synergies entre les acteurs économiques, le monde sportif et les collectivités locales afin de répondre aux défis de demain. A l'UNION Sport & Cycle, membre fondateur du label "Ville Active & Sportive", nous croyons en la force d'un réseau privilégié, inclusif et solide de villes et d'entreprises pour développer les politiques publiques en faveur de la démocratisation des activités ludiques, physiques et sportives. Nous sommes ravis d'avoir initié ce projet qui peut désormais servir de référence pour l'ensemble de la filière. »

Le label en chiffres....

- **6 ans d'existence**
- Un jury composé de 30 membres bénévoles, anciens élus, dirigeants d'entreprises, experts des enjeux du sport...
- **607 villes labellisées**
- 103 départements représentés dont 6 départements ultra-marins
- 12 régions métropolitaines
- 145 villes labellisées 1 laurier
- 295 villes labellisées 2 lauriers
- 143 villes labellisées 3 lauriers
- 24 villes labellisées 4 lauriers
- 105 villes lauréates de – de 5 000 habitants
- 150 villes lauréates entre 5 000 et 10 000 habitants
- 226 villes lauréates entre 10 000 et 30 000 habitants
- 126 villes lauréates de + de 30 000 habitants
- 17 villes d'Outre-Mer.

Par région

- Auvergne-Rhône-Alpes : 68 villes labellisées
- Bourgogne-Franche-Comté : 15 villes labellisées
- Bretagne : 48 villes labellisées
- Centre-Val de Loire : 17 villes labellisées
- Grand Est : 63 villes labellisées
- Hauts-de-France : 62 villes labellisées
- Ile-de-France : 100 villes labellisées
- Normandie : 33 villes labellisées
- Nouvelle-Aquitaine : 42 villes labellisées
- Occitanie : 57 villes labellisées
- Outre-mer : 17 villes labellisées
- Pays de la Loire : 36 villes labellisées
- Région Sud : 49 villes labellisées

Les Villes labellisées 2022



Amélie
OUDÉA CASTÉRA

Ministre des
Sports, des Jeux
Olympiques et
Paralympiques

« L'ANDES et l'Union Sport & Cycle, membres fondateurs ont eu dès 2017, une excellente intuition en créant ce label, des Villes Actives et Sportives, un label de plus en plus reconnu avec aujourd'hui plus de 607 communes qui font partie du club des villes qui s'engagent tout particulièrement dans des politiques sportives ambitieuses et audacieuses. Il est donc tout à fait naturel que l'Etat apporte son soutien sur le plan politique et financier. Les exemples évoqués lors de cette cérémonie montrent qu'il existe dans les territoires, un foisonnement d'initiatives, de créativité, d'élan qui se diffuse dans toutes les régions, et dans les communes de toute taille. » Extraits du message adressé aux communes.

Retrouvez l'intégralité du message de
Madame Amélie OUDÉA CASTÉRA

Sur notre site internet
www.ville-active-et-sportive.

1 laurier :

Arleux 59, Attainville 95, Aulnoy Lez Valenciennes, 59 Auxonne 21, Baccarat 54, Boé 47, Bouguenais 44, Buchelay 78, Calonne-Ricouart 62, Cany-Barville 76, Clichy sous-bois 93, Colleville Montgomery 14, Corbie 80, Coudekerque Branche 59, Cuers 83, Decazeville 12, Esvres sur Indre 37, Fenouillet 31, Firminy 42, Flayosc 83, Fonsorbes 31, Gallargues le Montoux 30, Hazebrouck 59, Ifs 14, Itteville 91, La Bruguière 81, La Roche Chalais 24, Laxou 54, Le Relecq Kerhuon 29, L'Isle Saint Denis 93, L'Isle sur le Doubs, 25, Livarot Pays d'Auge 14, Mer 41, Montoux, 84, Naucelle 12, Oignies, 62, Orgelet, 39, Pléneuf-Val-André 22 Plouzané 29, Port Saint Louis, 13Ribérac, 24, Saint Jean Bonnefonds, 42, Saint Louis 974 Taissy 51, Vauvert 30, Verdun 55, Vernaison 69, Villers Bocage 14, Wervicq-Sud 59

2 lauriers :

Ajaccio 20, Andrézieux Bouthéon 42, Anse 69, Arques 62, Auch 32, Auray 56, Behren-lès-Forbach 57, Belleville en Beaujolais 69, Billère 64, Bischwiller 67, Blainville sur l'eau 54, Bourg la Reine 92, Bourgoin Jallieu 38, Braud et Saint Louis 33, Briatexte 81, Brignais, 69, Bruay-La-Buissière 62, Carcassonne 11, Carqueiranne 83, Celles sur Belle 79, Chambly 60, Chaponost 69, Chartres de Bretagne 35, Château Thierry 2, Châteaudun 28, Châtellerault 86, Colombelles 14, Corbas 69, Creys-Mépieu 38, Cuincy 59, Damelevières 54, Denain 59, Dinan 22, Domène 38, Douvres la Délivrande 14, Eaubonne 95, Eu 76, Gauchy 2, Gennevilliers, 92, Gouesnou 29, Grande-Synthe 59, Grenoble 38, Grigny 69, Guidel 56, Guilers 29, Haguenau 67, Hillecourt 54, Hénin Beaumont 62, Hillion 22, Jeumont 59, La Bernerie-en-Retz 44 La Chapelle de Guinchay 71, La Chevrolière 44, La Couronne 16, La Madeleine 59, La Riche 37, La Seyne sur Mer 83, La Valette du Var 83, La Voulte sur Rhône 7, Landerneau 29, Laneuveville-devant-Nancy 54, Lavelanet 9, Le Blanc Mesnil 93, Le Mesnil Saint Denis 78, Le Tampon 974, Les Avirons, 974, Lisieux 14, L'Isle Adam 95, Loudéac 22, Lunéville 54, Magny-le Hongre 77, Mandelieu la Napoule 6, Marignane 13, Marly 57, Matoury 973, Méry sur Oise 95 Moins 69, Montélimar 26, Montévrain 77, Montfermeil 93, Montmorency 95, Montrouge 92, Neuilly sur Seine 92 Objat 19, Onet le Château 12, Orsay 91, Oullins 69, Oyonnax 1, Pérols 34,

Petite Ile 974, Phalsbourg 57, Pierre Bénite 69, Pietrosella 20, Plescop 56, Plougonvelin 29, Pointe-à-Pitre 971, Pont de Larn 81, Pont Evêque 38, Pontivy 56, Puteaux 92, Quimperlé 29, Saint Amand les Eaux 59 ? Saint Brice sous Forêt 95, Saint Clar 32, Saint Etienne de Saint-Geoirs 38, Saint Gaudens 31, Saint Just-en-Chaussée 60, Saint Maur 36 Saint Maure de Touraine 37, Saint Michel sur Orge 91, Saint Thibault-des-Vignes 77, Sassenage 38, Saverne 67, Talence 33, Thann 68, Thaon les Vosges 88, Theix-Noyal 56, Thonon les Bains 74, Triel sur Seine 78, Ugine 73, Ussel 19, Valence 26, Veigné 37 Ville d'Avray 92, Villeneuve la Garenne 92, Villeneuve Loubet 6, Villepinte 93, Viry Chatillon 91, Wittelsheim 68, Yèvres 28, Yssingaux 43.

Les Villes labellisées 2022

(suite)



Roger Émile
LOMBERTIE

Maire de Limoges

« Depuis toujours l'activité sportive reposait sur le milieu associatif capable d'attirer, d'encadrer, d'accompagner les pratiquants, d'organiser des manifestations et sur les collectivités territoriales son essentiel et indispensable financeur. Cependant, par le passé, les dimensions compétitives et celles éducatives définissaient les politiques des collectivités en matière d'équipements sportifs, l'éruption puis l'émergence du sport loisir a profondément modifié l'approche des collectivités. Les parcs municipaux, les espaces verts ou les réserves boisées accueillent de plus en plus nos concitoyens qui malgré leurs vies pressées et harassantes par moment, prennent le temps de courir, de marcher, de s'aérer »

3 lauriers :

Adge 34, Alençon 61, Allonnes 72, Anzin 59, Argentan 61, Argenteuil 95, Aubagne 13, Avignon 84, Avranches Saint Martin des Champs 50, Avrillé 49, Balma 31, Bar sur Aube 10, Bassens 33, Beaucouzé 49, Belfort 90, Berre l'Etang 13, Béthune 62, Blagnac 31, Bolbec 76, Bourg en Bresse 1, Bourges 18, Caluire et Cuire 69, Cap d'Ail 6, Carpentras 84, Carrières sur Seine 78, Carros 6, Cergy 95, Cesson-Sévigné 35, Châteaubourg 35, Chateaufrenard 13, Chenôve 21, Cheigny Saint Sauveur 21, Chevreuse 78, Clichy La Garenne 92, Compiègne 60, Crolles 38, Dardilly 69, Dugny 93, Elancourt 78, Gradignan 33, Grand-Quevilly 76, Hagetmau 40, Istres 13, La Garde 83, Lavaur 81, Le Portel 62, Le Tréport 76, Les Sorinières 44, Luxeuil les Bains 70, Mallemort de Provence 13, Maromme 76, Massy 91, Metz 57, Montigny Le Bretonneux 78, Montluçon 3, Montreuil 93, Mormant 77, Mouvaux 59, Nice 6, Niort 79, Petit Couronne 76, Plaisir 78, Plougastel Daoulas 29, Quimper 29, Rillieux La Pape 69, Romans sur Isère 26, Royan 17, Rueil Malmaison 92, Saint Denis 974, Saint Dizier 52, Saint Fargeau Ponthierry 77, Saint Maur des Fossés 94, Saint Paul 974, Saint Paul les Dax 40, Saint Quentin 2, Saint Saulve 59, Thionville 57, Trélazé 49, Troyes 10, Vandoeuvre lès Nancy 54, Vénissieux 69, Village Neuf 68 Villebon sur Yvette 91, Villeneuve d'Ascq 59 Villennes-sur-Seine 78 Villerupt 54, Vitrolles 13, Voisins le Bretonneux 78, Yvetot 76, Yzeure 3.

4 lauriers :

Besançon 25, Brest 29, Champigny sur Marne 94, Dijon 21, Dunkerque 59, Ecully 69, Enghien-les-Bains 95, Fougères 35, La Rochelle 17, Ludres 54, Montpellier 34, Pau 64, Roanne 42, Saint Germain-en-Laye 78, Saint Nazaire 44 Saint Priest 69, Sens 89, Vitry 35.



La cérémonie, c'est aussi...

En amont de la cérémonie 2022, le Conseil National des Villes Actives et Sportives a organisé plusieurs temps forts permettant aux élus locaux venus assister à la cérémonie de participer aux échanges et aux tables-rondes animées par des experts du sport et de ses enjeux. Pour cette année encore, un programme riche qui colle avec l'actualité de ces derniers mois :

- Un atelier flash autour de la filière REP (Responsabilité élargie du Producteur) des Articles de sports et loisirs animé par Virgile CAILLET, délégué général de l'Union Sport & Cycle
- Un atelier flash autour de l'opération « Sport et Parité », naming des infrastructures sportives au nom d'athlètes féminines, présentée par Astrid Guyard, ambassadrice PARIS JO 2024 et lancée officiellement à l'occasion de cette cérémonie.
- Un débat autour des enjeux climatiques s'appuyant sur les éléments issus de l'étude du Centre du Droit et d'Économie du Sport (CDES) de Limoges sur les besoins des acteurs du sport (étude pilotée par l'ANDES et l'Agence Nationale du Sport)
- La restitution partielle de l'étude « Sport dans la ville » (édition 2022) portée par le Conseil National des Villes Actives et Sportives et réalisée par l'Union Sport & Cycle et qui a mis l'accent sur les pratiques émergentes et sur le design actif.

Au-delà du temps fort que la cérémonie constitue, cette journée est un moment privilégié d'échanges et d'expertises tant pour les élus locaux, les acteurs institutionnels, les experts invités que pour les entreprises partenaires de l'évènement.



Un grand remerciement à nos partenaires présents lors de cette cérémonie !



Avec la participation de l'Office du Tourisme de Limoges

Contact presse :

Nathalie BONNEFOY

Chargée de mission du Conseil National des Villes Actives et Sportives

contact@ville-active-et-sportive.com

Tel : 06 68 85 38 97

Photos de la cérémonie à votre disposition.